

Burundi : l'ancien président Pierre Buyoya dénonce un «procès politique»

RFI, 24/10/2020 Condamné par contumace dans son pays le Burundi à la prison perpétuelle l'assassinat en 1993 de son prédécesseur Melchior Ndadaye, lors d'un coup d'Etat, l'ancien président burundais Pierre Buyoya s'est exprimé ce vendredi 23 octobre à Bamako lors d'une conférence de presse.

Actuel Haut représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel, il rejette cette condamnation et annonce qu'il va introduire un recours, notamment dans son pays. Devant la presse, Pierre Buyoya, ancien président du Burundi et actuel Haut représentant de l'Union africaine pour le Mali et Sahel s'est exprimé sans colère, mais avec détermination que sa récente condamnation dans son pays par contumace à la prison à vie pour l'assassinat de son prédécesseur à l'Etat Melchior Ndadaye est le résultat d'un procès politique. « Il s'agit d'un procès politique scandaleux en violation de toutes les règles de droits », a estimé Pierre Buyoya, qui annonce qu'il va faire appel. « Nous décidons de faire appel devant les juridictions burundaises et, le moment venu, devant des tribunaux extérieurs. » Plus de 20 autres personnes, dont certains de ses proches, ont également été condamnés pour les mêmes raisons lors du procès. Auteur dans le passé de deux coups d'Etat au Burundi, Pierre Buyoya a par ailleurs affirmé au cours de la conférence de presse qu'il invoquera cette condamnation avec les autorités de l'Union africaine, qu'il représente ici et dans le Sahel. Certains s'interrogent : peut-il ou non continuer sa mission ? Avec notre correspondant à Bamako, Serge Daniel